

Y a-t-il une fille dans l'atelier ?

Autor(en): **Lempen, Silvia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **74 (1986)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278005>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INITIATIVE « POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE ET UN RECYCLAGE GARANTIS » Y A-T-IL UNE FILLE DANS L'ATELIER ?

Le 28 septembre, nous serons appelé(e)s à voter sur l'initiative populaire « Pour une formation professionnelle et un recyclage garantis ». Déposée le 3 juin 1982 par le PSO avec 106 593 signatures, cette initiative, dont le Conseil Fédéral recommande le rejet, est soutenue par une partie de la gauche et des syndicats. Elle demande que soit inscrit dans la constitution le droit à une formation professionnelle de qualité, et préconise, afin de garantir ce droit, la mise sur pied ou le développement d'ateliers publics de formation, qui seraient financés par une cotisation patronale en pourcent de la masse salariale et par des subventions fédérales et cantonales. Dans l'esprit des initiateurs, au moins 15 000 places d'apprentissage, de perfectionnement et de recyclage professionnel seraient ainsi créées.

Le texte de l'initiative mentionne tout spécialement les femmes parmi ses bénéficiaires potentiels, en tant qu'elles constituent actuellement une des catégories les plus défavorisées en matière de formation. Femmes Suisses ne prend pas position sur l'initiative et laisse le soin d'en débattre à deux politiciennes. En revanche, il nous a semblé qu'il fallait saisir l'occasion de cette votation pour faire le point sur la situation réelle de la formation professionnelle des femmes en Suisse. Tel est le sens de l'enquête que nous vous proposons. A chacune et à chacun de juger si l'initiative du PSO peut apporter des remèdes efficaces aux problèmes que cette enquête fait apparaître.

En Suisse, presque une femme sur deux n'avait, en 1980, aucune qualification professionnelle (alors qu'un homme sur trois se trouvait dans cette situation) : tel était l'un des constats-chocs du débat qui a eu lieu à Genève en septembre 1985 sur le thème : « Quelle politique de formation pour les femmes ? ».¹ Toutes les études réalisées ces dernières années dans différents cantons par des instances publiques ou des associations confirment ce constat. Pour ne donner qu'un exemple, la commission d'étude sur la condition féminine du Valais note dans une brochure² publiée au printemps 1986 que le nombre des Valaisannes ayant acquis une formation post-scolaire est inférieur de 20 % à celui des Valaisans.

Quant à la nature de la formation acquise, le panorama n'est guère plus réjouissant. Pour ne parler que des apprentissages (23 % des femmes contre 36 % des hommes en avaient terminé un en 1980), c'est un fait connu que les filles se répartissent dans un éventail de branches beaucoup moins large que les garçons : ainsi, d'après une recherche effectuée par l'ADF-Vaud sur la liste des contrats d'apprentissage enregistrés en 1981 dans le canton, on trouvait des filles dans seulement 74 des 195 métiers mentionnés (les garçons étant, eux, présents dans presque tous). ▷

¹ Débat organisé par Femmes Féminisme et Recherche et d'autres organisations féminines genevoises, cf. FS novembre 1985

² « L'école et la formation des filles », cf. FS juin-juillet 1986

Photo Hélène Tobler



MARIANNE, PATISSIERE

La pâtisserie, la confiserie, Marianne les avait dans le sang, même si aucun antécédent familial ne l'y avait prédisposée. Aujourd'hui, tous les obstacles vaincus, elle en a fait son métier. Sa personnalité, sa détermination impressionnent : en l'écouter parler, on se dit qu'une fille avec moins de coffre qu'elle aurait abandonné dix fois.

Il y a eu d'abord ce premier patron chez qui elle a fait un stage, déjà pendant sa dernière année d'école primaire à Prilly, dans la banlieue lausannoise : il n'arrêtait pas de dire qu'il se mordait les doigts d'avoir pris une fille et qu'il ne renouvellerait pas l'expérience, lui faisait faire les sales boulots sans rien lui montrer du métier, ou alors lui donnait des tâches beaucoup trop difficiles pour une débutante, pour l'humilier ensuite. En guise d'adieu, il lui promet de faire son possible pour qu'elle ne trouve jamais de place à Lausanne...

Son apprentissage, effectivement, elle le fera à Genève, chez un patron « super ». Retour à Lausanne, son CFC en poche, pour un premier emploi. Là aussi, le patron ne lui fait pas confiance. Brimades : on refuse de baisser les tables pour elle, qui n'est pas une géante, et elle se voit condamnée à travailler toute la journée dans une position inconfortable. Elle part sur une dispute.

De la place où elle travaille actuellement, Marianne est assez satisfaite. Ce qui ne l'empêche pas de jeter un regard sans complaisance sur la profession : « Le métier est dur en soi, mais en particulier pour une femme. » Combien de fois les a-t-elle entendues, les remarques du style : « Les nanas, c'est bon pour être au pieu ! »

Ce qu'elle regrette le plus, c'est l'attitude des patrons (une seule femme patronne figure sur les listes de l'association vaudoise) : autoritaires, fermés, manquant du respect le plus élémentaire envers leurs employés. « Vous rêvez de devenir patronne ? » « Je ne rêve pas, je veux ! Mais pas de cette manière-là. J'essaierai de faire changer l'ambiance du métier. » —

(sl)

Quatre métiers drainent traditionnellement le gros des apprenties : employée de commerce, employée de bureau, vendeuse, coiffeuse. Les effectifs cumulés de ces quatre filières atteignaient 75,8 % du total dans le Jura en 1981³.

Les deux phénomènes de l'infériorité numérique des jeunes filles ayant terminé un apprentissage par rapport aux garçons, et de leur concentration dans un petit nombre de branches sont indubitablement liés. Une recherche menée auprès d'une centaine de jeunes filles sortant de l'école primaire vaudoise⁴ montre bien les conséquences psychologiques négatives que peut avoir le fait de se trouver devant un choix professionnel réduit à trois ou quatre possibilités, ce qui est communément le cas pour les jeunes filles issues de la filière scolaire la moins cotée. Ce n'est pas un hasard si c'est aussi de cette filière que viennent le plus grand nombre de celles qui se lancent dans la vie professionnelle sans formation.

CHOIX TRES RESTREINT

« Le peu de professions offertes aux filles révèle une étonnante discrimination, quand on sait le choix de métiers dont peuvent disposer les garçons d'un même niveau intellectuel », note de son côté une enseignante valaisanne en charge d'une classe terminale (équivalent de l'ex-primaire vaudoise et de la pratique genevoise), après avoir raconté les difficultés quasi insurmontables rencontrées par ses élèves quand elles se trouvent en concurrence avec des jeunes filles disposant d'un meilleur bagage scolaire.

Et c'est bien là que le bât blesse. Il n'est sans doute pas plus gratifiant en soi d'exercer la profession de carreleur que celle de vendeuse, mais les chances de trouver une satisfaction réelle dans l'apprentissage et une motivation pour continuer ne varient-elles pas proportionnellement à la sensation d'avoir effectué un vrai choix ?

Elisabeth Fresard, maîtresse de couture à l'Ecole Professionnelle de Lausanne (EPSIC) analyse finement l'attitude de ses élèves face à un métier typiquement féminin, et auquel ses élèves sont arrivées parfois sans vraiment l'avoir voulu : « Elles doivent surmonter, estime-t-elle, un véritable handicap psychologique. La couture, c'est un métier très dévalorisé. Je m'efforce de leur donner confiance, de leur montrer qu'elles peuvent en tirer

des satisfactions. Cette année, par exemple, à Noël, j'ai organisé un défilé sur le thème du kimono, qui a eu beaucoup de succès. Du coup, elles se sont senties revalorisées face à leurs parents, aux enseignants, aux camarades d'autres métiers. Quelle joie quand elles ont trouvé cette phrase, écrite en cachette par un groupe de garçons sur le tableau de la classe : Vive les couturières ! »

Grâce aux efforts d'une maîtresse intelligente, les mieux douées et les plus ambitieuses de ces jeunes filles pourront sans doute trouver leur bonheur dans des places privilégiées (haute couture, costumes de scène...). Quant à celles qui resteront toute leur vie des « petites mains », qui abandonneront la couture pour la vente au gré d'une place plus proche de leur domicile, ou qui renonceront tout simplement à travailler de manière suivie, on ne saura jamais si elles n'auraient pas connu, dans une branche moins « féminine », un destin plus gratifiant.

CONFIGURATION CEREBRALE

Depuis que la cause de la parité professionnelle est devenue avouable, et qu'il est même devenu de bon ton de s'en réclamer, il faut beaucoup chercher pour trouver un employeur assez candide (ou courageux) pour s'exclamer, comme ce représentant d'une grande entreprise valaisanne : « L'égalité des sexes, c'est très joli, mais on n'a pas une configuration cérébrale identique... ». Généralement, enseignants, conseillers en orientation professionnelle et patrons, à l'unisson, n'ont pas assez de mots pour assurer que, si discrimination il y a, elle n'est pas de leur fait.

Pourtant, les coupables existent, et nos interlocuteurs les ont rencontrées : elles s'appellent Mentalité et Force Physique. La Mentalité, c'est toujours celle des autres, contre laquelle, par définition, on ne peut rien : celle de certains employeurs pour les enseignants et les orienteurs professionnels, celle des jeunes filles elles-mêmes pour tout le monde, mais surtout pour les employeurs. Quant à la Force Physique, elle constitue un tabou qu'il est aussi malséant de remettre en question que l'arbalète de Guillaume Tell.

Les employeurs dont dépend l'accès des filles à des professions plutôt « masculines » se divisent en trois catégories. Il y a ceux (rares, on l'a déjà dit) qui sont contre sans avoir jamais tenté l'expérience, et qui le disent ; il y a ceux, heureusement un peu moins rares, qui se sont jetés à l'eau, et qui s'en félicitent : « L'expérience faite jusqu'à présent est tout à fait positive », proclame ce garagiste qui a engagé des vendeuses en pièces détachées ; et ce menuisier, parlant d'une apprentie : « On ne fait pas de dif-

³ Inform'elles (organe du BCF), décembre 1982

⁴ Recherche présentée par Jocelyne Frischknecht - Francfort (Institut des Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Lausanne) lors du colloque « Vers une éducation non sexiste » qui s'est tenu en novembre 1985 à Lausanne

férence, elle a le même rendement qu'un garçon et elle est plus motivée ». Et enfin il y a ceux — le gros de la troupe — qui se disent prêts à essayer, mais qui affirment n'en avoir jamais eu l'occasion. On trouve chez ces derniers toutes les nuances, de la sincérité évidente à une hypocrisie maladroitement voilée.

LES METIERS ONT-ILS UN SEXE ?

Les enseignants et les orienteurs professionnels qui se sentent réellement concernés par le problème sont conscients de ces résistances et font de leur mieux pour donner aux jeunes filles les moyens de les surmonter. Mais d'un autre côté, ils s'accordent pour constater le peu d'empressement des jeunes filles elles-mêmes à sortir des sentiers battus (l'influence des parents est ici souvent évoquée) ; comme le notent les auteurs de la recherche vaudoise déjà mentionnée⁴, pour les jeunes filles interrogées « tout se passe comme si les métiers, comme les personnes, avaient un sexe », comme si cela rentrait dans l'ordre naturel.

Mais l'argument-massue de ceux qui ne ressentent pas l'urgence de faire bouger les choses, c'est celui de la Force Physique (qui a dit que le savoir a désormais remplacé le muscle ?).

L'Ecole Professionnelle de Lausanne, où sont représentées 108 professions, était fréquentée l'année dernière, par 6 500 élèves, dont 941 filles pour 5702 garçons. Le fait est, s'empresse d'expliquer M. Spielmann, un des doyens de l'Ecole, qu'il s'agit en grande partie de professions traditionnellement masculines ; pour les professions traditionnellement féminines, on se forme ailleurs... Dont acte. Mais (la question commence à nous paraître un tantinet répétitive), qu'en est-il de l'intégration des filles dans ces professions traditionnellement masculines ? Eh bien, elle se fait, elle se fait, nous assure M. Spielmann. Un chiffre : il y avait pendant l'année 85/86, chez les peintres en bâtiment, 2 filles sur 28 en troisième année, 7 sur 43 en deuxième année et 12 sur 56 en première année. On trouve aussi actuellement pas mal de filles dans certains métiers artisanaux autrefois réservés aux garçons : facteur de pianos, doreur...

ARMOIRES A GLACE

En revanche, pas de fille charpentière, parqueteuse ou scieuse. Pourquoi ? La Force Physique. Même son de cloche chez M. Christan, responsable du secteur apprentis chez Migros-Vaud, pour expliquer l'absence de filles dans certains métiers tels que conducteur de camions, mécanicien poids lourds, électri-



Photo Hélène Tobler

CAROLE, EX-MAÇONNE

Carole habite dans le Jura bernois et a un peu plus de vingt ans. Son certificat de capacité de maçonne en poche, elle en est actuellement aux deux tiers de sa nouvelle formation : dessinatrice en bâtiment.

Quand elle a décidé de devenir maçonne, Carole ne s'est pas heurtée à beaucoup de résistance dans son entourage. Seul, son père était quelque peu réticent. Mais il a fini par céder, et a engagé sa fille dans sa propre entreprise. Aujourd'hui, il est content de sa décision et fier de sa fille...

Ayant toujours vécu dans le milieu du bâtiment, Carole savait exactement à quoi s'attendre quant aux difficultés du métier. Elle les a donc surmontées sans trop de problèmes. « Physiquement, c'est une question d'habitude ; les muscles se font petit à petit ». Quant à l'aspect salissant de la profession, il ne l'a pas gênée : « Mon plaisir de soigner ma personne et de bien m'habiller le week-end était doublé », déclare-t-elle avec un rire léger dans la voix.

En dernière année d'apprentissage, Carole a travaillé tout un hiver à l'extérieur. « Au début, bien sûr, on a froid ; mais on s'habille bien... et on finit par s'endurcir ! ».

Sur son lieu de travail, seuls, quelques-uns de ses collègues lui en veulent d'être une fille. L'un d'entre eux le manifeste par des violences verbales (« je pourrais te gifler », l'autre en l'ignorant délibérément (il ne lui a pas adressé la parole pendant trois ans, ne lui parlant que le jour où il apprit qu'elle quittait la profession). Mais la plupart de ses collègues l'acceptent, et c'est plutôt la camaraderie qui règne.

A l'école, seule fille de sa classe, Carole est « chouchoutée » par ses camarades et par les maîtres. Alors, pourquoi donc a-t-elle laissé tomber ?

« Toutes les difficultés sont venues de l'extérieur », explique Carole. De l'extérieur, c'est-à-dire des gens n'ayant rien à voir avec la profession et qui venaient sur les chantiers regarder travailler Carole et la critiquer. Elle a essuyé bien des remarques et des méchancetés avant de se décider à abandonner.

Dans une année, Carole sera dessinatrice en bâtiment. A-t-elle accompli trois ans d'apprentissage pour rien ? « Oh ! non, déclare-t-elle, c'était une expérience formidable. Et si c'était à refaire, je le referais ! » Et puis, qui sait, Carole pourra peut-être exercer un jour le premier métier qu'elle a choisi : maçonne. — (mh)

cien sur auto, et leur rareté dans d'autres, comme boulanger-pâtissier ou boucher-charcutier. Question timide de l'intervieweuse : mais n'y a-t-il pas aussi des garçons fluets ? Oui, mais au bout de quelques années ils deviennent des armoires à glace...

Après tout, loin de nous l'ambition de transformer toutes les filles en armoires à glace. Mais l'argument de la force physique n'a-t-il pas bon dos pour justifier la persistante exclusion des filles de toute une gamme de métiers techniques ne nécessitant pas une poigne d'orang-outang ?

Bien entendu, la diversification des métiers ne suffirait pas à elle seule à garantir aux jeunes filles une formation professionnelle de qualité. Il y faudrait aussi une amélioration des conditions de travail. (Ceci vaut également pour les garçons, dont on se gardera bien de prétendre que les conditions d'apprentissage sont idylliques).

Nadine est une apprentie-coiffeuse de deuxième année. Le but de notre rencontre, c'était de parler d'une jeune étrangère qui avait travaillé pendant quelques temps dans le salon qui l'emploie, dans des conditions d'exploitation pure, avec la promesse d'un apprentissage, et qui avait été renvoyée brutalement lorsque la patronne n'avait plus eu besoin d'elle. Mais nous en sommes vite venues à parler du métier de coiffeuse et de Nadine elle-même.

Nadine travaille à plein temps tous les jours, sauf le jour où elle suit ses cours à l'Ecole Professionnelle. Elle gagne 300 francs par mois, mais ce n'est pas ça qui la chiffonne, même si elle sait que, une fois son CFC obtenu, elle continuera d'avoir un salaire très bas. Ce qui la chiffonne, c'est l'attitude de sa patronne, non seulement envers elle-même, mais également envers la coiffeuse professionnelle qui travaille dans le salon. « Nous sommes dans une situation de dépendance totale, dans l'impossibilité de nous faire respecter. Les horaires, les jours de congé, les vacances, tout dépend de son bon-vouloir. Elle ne nous dit jamais que quelque chose est bien fait. Elle nous fait faire tous les jours les nettoyages à fond, même si c'est propre, parce qu'elle ne supporte pas de nous voir rester sans rien faire. Des patrons comme ça, ça vous détruit. Ils devraient pourtant comprendre que c'est leur responsabilité de nous former, que c'est eux notre modèle ». Et elle ajoute « Ils devraient comprendre que c'est nous l'avenir »⁵.

Silvia Lempen
(collaboration pour le Valais :
Françoise Linder)

⁵ Le témoignage de Nadine ne met bien entendu pas en cause la totalité des patrons-coiffeurs !

SABINE, PEINTRE EN BATIMENT

Sabine travaille dans une entreprise de Chamoson (VS) en qualité de peintre. C'est à quatorze ans déjà qu'elle choisit cette profession traditionnellement réservée aux hommes : « L'idée m'est venue comme ça, sans l'aide de personne, puis ce fut comme un virus.

« Le moment venu, Sabine se met à la recherche d'une place d'apprentissage : une quinzaine de tentatives, autant d'échecs. La majorité des refus tient au fait qu'elle est une fille : on l' imagine mal, par exemple, escaladant les échafaudages. Elle ne se décourage pas pour autant, persévère et enfin, grâce à une relation de parenté, trouve une place à Sion.

Même scénario quelques années plus tard lorsque, diplômée en poche, elle se met en quête d'un employeur. Pour son bonheur, elle le trouve dans son village. Mais les difficultés rencontrées dès le début sont toujours latentes : « Pendant mon apprentissage, les personnes d'un certain âge travaillant avec moi, ne comprenaient pas qu'une fille puisse faire ce travail. « Elle ressent aussi une certaine jalousie de

la part de ses jeunes collègues : « Les garçons ont l'impression qu'on me favorise, qu'on me donne certains travaux plutôt que d'autres. Les gens de la profession pensent généralement que les filles sont plus minutieuses que les garçons, qu'elles ont plus le sens de la couleur et de l'harmonie. » Parce qu'elle est effectivement très minutieuse, elle déteste s'entendre accusée de lenteur, se sentir « poussée », ce qui arrive souvent.

Les premiers mois passés, son bilan est très positif : Sabine est tout à fait à l'aise dans cet univers exclusivement masculin, à la nuance près, qu'elle ressent de temps à autre le besoin d'avoir une copine sur son lieu de travail, interlocutrice et complice.

La leçon à tirer de son expérience et de celles de quelques autres apprenties dans des situations analogues : jeunes filles frêles et timides s'abstenir : une bonne constitution, un solide sens de l'humour et de la répartie, s'ils ne sont de rigueur, aident néanmoins grandement dans cette profession comme dans la plupart de celles dites « masculines ». — (fl)

Dessin Daniel Vuarambon

